

POMPES FUNEBRES DE LA SARRE

65 Rue de la republique

57520 GROSLIEDERSTROFF FRANCE

Tel : 03.87.98.06.46

EIRL au capital de 5000Euros

RCS : 850152687

SIRET : 85015268700016 APE : 9603Z

N° intracommunautaire : FR 99 850152687

N° habilitation : 20570162

N° ORIAS : 11 223 344

Responsable légal : URBANIJA

DEVIS INHUMATION

Devis n°0000000163 établi le 05/06/2021

Désignation	Frais avancés pour la famille €	Fournitures et prestations €	Total par activité €	TVA
Mise à disposition du personnel		540,00		2
05 Organisation et démarches				
Démarches et formalités administratives nationale		210,00	210,00	2
07 Transport avant mise en bière				
Housse mortuaire		50,00		2
Produits sanitaires		30,00	80,00	2
09 Cercueil - Mise en bière et fermeture				
* Plaque d'identité		40,00		2
* Cercueil AZAY Standard - Pin		1030,00	1070,00	2
12 Cérémonie				
Véhicule funéraire Corbillard		370,00	370,00	2
31 Articles funéraires				
Cache vis laiton (offert)		0,00		0
32 Marbrerie gravure				
Fossoyeur estimation	1100,00			0

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

POMPES FUNEBRES DE LA SARRE

65 Rue de la republique

57520 GROSLIEDERSTROFF FRANCE

Tel : 03.87.98.06.46

EIRL au capital de 5000Euros

RCS : 850152687

SIRET : 85015268700016 APE : 9603Z

N° intracommunautaire : FR 99 850152687

N° habilitation : 20570162

N° ORIAS : 11 223 344

Responsable légal : URBANIJA

DEVIS INHUMATION

Devis n°0000000163 établi le 05/06/2021

Désignation	Frais avancés pour la famille €	Fournitures et prestations €	Total par activité €	TVA
			1100,00	
Totaux toutes taxes comprises €	1100,00	2270,00	3370,00	

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 1 mois

Taux TVA	MT HT €	MT TVA €	Net à payer €
0 0,00	1100,00	0,00	1100,00
2 20,00	1891,67	378,33	2270,00
Total	2991,67	378,33	3370,00

Bon pour accord

Signature

CONDITIONS DE VENTE

Vous avez été reçu par MICHELE URBANIJA

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur. Nos conditions de paiement sont impératives. Les pénalités pour retard de paiement seront calculées par application du taux d'intérêt légal augmenté de 5 points ou du taux maximum autorisé par la loi, si celui-ci est inférieur. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.

Siège social : POMPES FUNEBRES DE LA SARRE 65 Rue de la République 57520